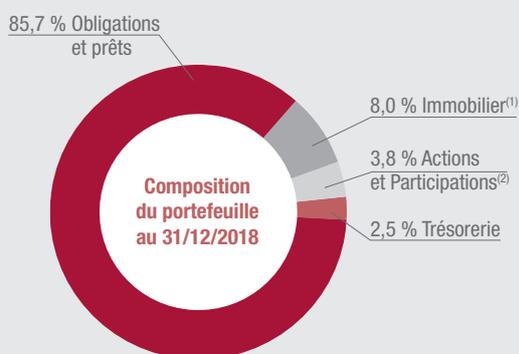


Créé en 2014, le fonds Eurossima bénéficie d'une gestion d'actifs prudente et diversifiée pour la sécurité et la rémunération de votre épargne.

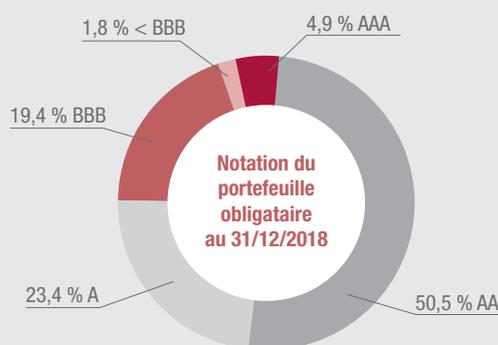
### COMPOSITION DU FONDS EUROSSIMA AU 31/12/2018

**Eurossima** est composé pour une part importante d'obligations, peu risquées, de notation moyenne **A-**. Cette part obligataire se constitue d'emprunts d'État (56,1 %), et d'obligations du secteur privé (43,9 %) sélectionnées pour la qualité de signature des émetteurs permettant ainsi de soutenir le rendement courant.

La part immobilière de près de 8 % et la part actions de près de 4 % ont permis à Eurossima de bénéficier jusqu'à aujourd'hui de rendements stables.



<sup>(1)</sup> Immobilier hors foncières cotées.  
<sup>(2)</sup> Actions y compris couverture optionnelle de vente.



La notation moyenne du portefeuille ressort à **A-**.

### L'expertise des gérants du groupe Generali

**Eurossima** vous fait bénéficier des atouts d'une expertise conjointe :

- une équipe de multigestion qui sélectionne les meilleurs gérants d'actifs externes et internes ainsi que les ressources en recherche économiques du groupe Generali ;
- l'expertise de la gestion des fonds en euros classiques de **Generali Investments** ;
- l'expertise de **Generali Real Estate**.

### Quelques chiffres

Taux de participation aux bénéfices en 2018<sup>(3)</sup> :

**1,65 %**  
net

Taux minimum garanti en 2019<sup>(4)</sup> :

**0,200 %**  
net

Duration<sup>(5)</sup> du portefeuille obligataire<sup>(6)</sup> au 31/12/2018 :

**6,4**  
ans



**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.**

<sup>(3)</sup> Taux de participation aux bénéfices du fonds en euros Eurossima attribué par l'assureur Generali Vie au titre de l'année 2018, net de frais de gestion (0,75 %) et hors prélèvements sociaux et fiscaux, selon les modalités précisées dans les conditions générales du contrat.

<sup>(4)</sup> Taux minimum garanti par l'assureur Generali Vie pour l'année 2019 net de frais de gestion (0,75 %) et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

<sup>(5)</sup> La durée d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt.

<sup>(6)</sup> Effective, duration hors trésorerie.